

Appel d'offres n°1/19 – Mission d'accompagnement de l'Agence Française pour le développement d'AlUla

Article 1 : Contexte et présentation d'AFALULA

L'agence française pour le développement d'AlUla (AFALULA), société par actions simplifiée dont le siège social est situé 82 rue de Courcelles 75008 Paris et dont le numéro d'identification est le 841 021 454 RCS Paris ("AFALULA") a été créée suite à l'accord intergouvernemental entre le Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite et le Gouvernement de la République Française. Cet accord prévoit d'associer l'excellence française au projet de valorisation du gouvernorat d'AlUla sur le plan touristique, économique et culturel. L'objectif est de développer le gouvernorat de façon innovante et durable et d'en faire une destination touristique, culturelle et artistique de premier plan au niveau mondial.

Pour ce faire, l'agence aura recours aux meilleures compétences et savoir-faire français dans les domaines de la culture, de l'archéologie, de la science, du tourisme, de l'hôtellerie, des infrastructures, de l'énergie, de l'éducation et de la gestion durable des ressources naturelles. La contrepartie institutionnelle saoudienne est la Commission Royale pour AlUla (ci-après RCU – Royal Commission for AlUla), qui est de facto le partenaire de l'Agence, et son mandataire sur l'ensemble de ses missions.

Les domaines du partenariat intergouvernemental couvrent des missions générales confiées à AFALULA, principalement autour des sujets suivants :

- a) Planification, mobilité et infrastructures urbaines
- b) Préservation et gestion du patrimoine archéologique et architectural
- c) Offre culturelle et artistique et ingénierie culturelle
- d) Concepts et équipements pour une gestion touristique et hôtelière durable
- e) Artisanat et économie locale
- f) Renforcement des capacités et des compétences, transfert de technologie et apport de savoir-faire
- g) Cadre législatif et réglementaire

Afin d'exercer ses activités et de s'acquitter de ses responsabilités au titre de l'accord intergouvernemental, l'Agence sélectionnera les acteurs publics ou privés et les personnes dont elle estimera avoir besoin, passera des contrats et travaillera avec eux, en vertu de ses règles de gouvernance et procédures internes.

Article 2 : Périmètre et durée de la Prestation

Le présent Appel d'Offres a pour objet de sélectionner un acteur dans le domaine du conseil en stratégie (ci-après le Consultant) pour accompagner l'agence dans la réalisation d'une partie de ses engagements.



Cet accompagnement couvrira les champs suivants :

- Assistance dans la conception, l'opérationnalisation et l'accélération des missions en cours et à venir, en particulier (1) l'élaboration et formalisation d'analyses et de benchmarks pour soutenir les propositions d'AFALULA (2) la modélisation économique et financière des différents projets dans une logique de viabilité « business »
- Aide à la gestion de projet en particulier (1) l'animation des consortiums d'experts mobilisés - géologues, architectes, urbanistes etc. et la mise sous tension des parties prenantes pour livrer les propositions dans les délais les plus courts et (2) support à la relation avec RCU – organisation du processus, préparation des présentations, animation des ateliers de travail, co-construction des recommandations etc.

Dans le cadre de ce travail, le Consultant devra constamment amener des expertises additionnelles ciblées, apporter une vision économique / « business » sur les sujets traités, signaler et prendre en compte toute interaction potentielle avec d'autres projets du Royaume d'Arabie Saoudite.

Cet appel d'offres est attribué en lot unique et peut couvrir les sujets (a) à (g), listés à l'article 1. Le Consultant retenu devra proposer une formule de prestations de base et des mécanismes d'ajustement flexibles, le périmètre pouvant être ajusté selon les demandes d'AFALULA et les besoins des projets spécifiques à venir.

Les trois premiers projets à prendre en compte concernent:

- La valorisation de l'héritage équestre dans la proposition d'AIUla et l'impact sur son plan de développement
- La mise en œuvre d'une stratégie de développement d'une filière locale de matériaux de constructions
- La définition d'une approche pour la gestion de l'eau et des déchets sur le site

La durée potentielle de la prestation peut courir jusqu'au 31/12/2019. Celle-ci pourra être reconduite, sur demande d'AFALULA et après accord du Consultant. AFALULA peut mettre fin à la prestation sans pénalités en notifiant le Consultant de sa décision avec un préavis d'une semaine.

Article 3 : Processus et critère de sélection

Les dossiers présentés par les candidats doivent comporter :

- Les pièces du dossier administratif
 - o L'acte d'engagement dûment signée par les représentants légaux des candidats (cf. Annexe 1)
 - o La copie du document d'enregistrement des entités des candidats, en France (Kbis) et en Arabie Saoudite
- L'offre technique
 - o Une note méthodologique décrivant l'approche générale du candidat au projet d'accompagnement et le modèle de collaboration avec AFALULA
 - o Des notes méthodologiques spécifiques détaillant l'approche à adopter pour la réalisation des prestations projets sur la base des 2 exemples de termes de références en Annexe 2
 - o La composition et le dimensionnement de l'équipe proposée, soutenue par les CV de chacun des membres, en distinguant l'équipe projet AIUla des divers autres experts amenés à être impliqués de manière ponctuelle
 - o La liste des références pertinentes pour AIUla



- L'offre financière
 - o Un dossier financier avec un prix forfaitaire à la semaine pour les 3 projets (cf. Article 2) - ces projets devront être menés en parallèle

Après vérification de la conformité des dossiers administratif et technique, le choix du candidat sélectionné se fera en deux tours :

(1) un premier tour d'évaluation du dossier technique qui aboutira sur une notation technique (NT). Seuls les candidats ayant obtenu plus de 70 points sur 100 seront éligibles au second tour.

(2) un second tour d'analyse de l'offre financière (NF)

La note globale, dite technico-financière (NTF), de chaque candidat retenu pour le second tour sera calculée comme la somme de la note technique (NT) et la note financière (NF), pondérées respectivement par les coefficients de 70% pour l'offre technique et de 30% pour la note financière

Le candidat ayant obtenu la note technico-financière la plus élevée sera attributaire du contrat.

Article 4 : Examen et appréciation des offres techniques – méthodologie de notation

Une note technique NT sur 100 points sera attribuée à chaque offre, sur la base de trois types de critères :

1. Evaluation de la méthodologie détaillée préconisée par le candidat pour la réalisation de la mission
2. Analyse des moyens humains et de la qualification de l'équipe proposée
3. Evaluation de la pertinence des références présentées

1- La méthodologie détaillée préconisée (30 points/100)

Ce critère sera analysé en examinant l'adéquation de la méthodologie proposée par le candidat pour répondre à l'objet de l'Appel d'offres et notamment des projets dont les termes de référence sont explicités en Annexe 2.

Les candidats devront fournir des réponses détaillant l'approche, le type d'analyses à mener ainsi que le modèle d'intervention à mettre en place.

Seront aussi examinés la pertinence des outils et le degré de développement de l'approche proposée par le candidat.

Critère	Note attribuée	Note maximale
Très satisfaisante : répond et développe parfaitement les termes de référence avec proposition d'une méthodologie innovante d'intervention du travail		30
Satisfaisante : répond et développe bien les termes de référence avec proposition d'une méthodologie assez satisfaisante		15
Moyennement satisfaisante : répond et développe partiellement les termes de référence avec proposition d'une méthodologie satisfaisante		0



2- La qualification et la compétence de l'équipe proposée (30 points/100)

Le schéma de l'équipe est laissé au libre choix des candidats qui devront faire des propositions dans le cadre de cet AO, au vu du périmètre d'intervention variable.

Afin de permettre une évaluation de la qualité des équipes, nous demandons d'inclure les CV des équipes pour les rôles suivants :

- Le directeur de mission dont l'engagement de temps sur le projet doit être > 50%
- 4 Experts dont l'engagement de temps sur le projet doit être > 20%
- Le chef de l'équipe projet qui doit être dédié à 100%

Ce dimensionnement indicatif sera amené à être ajusté en fonction des besoins des différents projets, sur demande de l'Agence.

Critères	Note attribuée	Notation
Directeur de mission		
Diplômé (e) d'une Grande Ecole d'ingénieur ou de commerce ou équivalent		2 sinon 0
Au moins 10 années d'expérience dans le conseil en stratégie		N<= 10 0 10<N<12 2 N>=12 4
Au minimum 10 années d'expérience significative dans des projets dans la région MENA/GCC		2 sinon 0
Au minimum 10 projets dans le tourisme (développement de destination touristique), dans la région MENA		2 sinon 0
Expert Développement urbain / Giga projects		
Au moins 10 années d'expérience dans la conduite du développement de méga projets en Arabie Saoudite et GCC		2 sinon 0
Expert Tourisme		
Au moins 10 années d'expérience dans la conduite et la gestion de projets dans le secteur du tourisme		2 sinon 0
Expert « Water & Waste Management »		
Au moins 10 années d'expérience dans la conduite et la gestion de projets dans le secteur de l'eau et la gestion des déchets		2 sinon 0
Expert Building Materials		
Au moins 10 années d'expérience dans la conduite et la gestion de projets dans le secteur des matériaux de construction		2 sinon 0
Equipe projets		
Chef de projets		
Diplômé (e) d'une Grande Ecole d'ingénieur ou de commerce ou équivalent		2 sinon 0
Au moins 5 années d'expérience dans le conseil en stratégie		N<= 5 0 5<N<7 2 N>=7 4
Projets précédents en Arabie Saoudite, dans le secteur public		2
Projets précédents avec des agences gouvernementales ou internationales		2
Maîtrise de la langue arabe (à l'écrit et à l'oral)		2 sinon 0

N= nombre d'année d'expérience



3- La pertinence et l'exhaustivité des références présentées (40 points/100)

Critères	Note attribuée	Notation
Présence en Arabie Saoudite et en France (bureaux actifs dans les deux pays)		10 points
Conduite de projets sur le tourisme, l'aménagement de territoire (e.g. Saudi Giga Projects) ou sur l'eau et la gestion des déchets, en Arabie Saoudite		10 points
Connaissance de l'environnement économique et social de la région d'AlUla (idéalement, le candidat aura mené des projets dans la région au cours des 5 dernières années)		20 points

Seuls les candidats ayant obtenu plus de 70 points sur 100 seront éligibles au second tour.

Article 5 : Evaluation des offres financières

Après l'élimination des offres non retenues à l'issue du premier tour d'évaluation technique, une note financière (NF) sur 100 sera attribuée aux candidats retenus en fonction de l'offre la moins disante, en tenant compte des dispositions ci-dessous :

- 1) La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disante financièrement
- 2) Pour les autres offres retenues, la note financière (NF) sera calculée selon la formule suivante :

$$\text{NF} = (\text{Prix de l'offre la moins disante} / \text{Prix de l'offre du candidat}) * 100$$

La note globale, dite technico-financière (NTF), de chaque candidat sera calculée comme la somme de la note technique (NT) et la note financière (NF), pondérées respectivement par les coefficients de 70% pour l'offre technique et de 30% pour la note financière.

$$\text{Note technico-financière (NTF)} = 70\% * \text{Note technique (NT)} + 30\% * \text{Note financière (NF)}$$

Le candidat ayant obtenu la note technico-financière la plus élevée sera désigné attributaire du contrat.

Article 6 : Modalités pratiques de candidature

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 16/08/2019 23:00 (CET), par envoi électronique des dossiers à l'adresse contact.rfp@afalula.com

Les formats acceptés pour les pièces jointes sont : PPTX, PDF, ou WORD

Le résultat de l'évaluation des dossiers sera communiqué au plus tard le 21/06/2019

AFALULA se réserve le droit de demander aux candidats des pièces explicatives complémentaires et/ou d'inviter les candidats à une présentation orale.

Merci d'adresser toute question éventuelle à laura.kwiatowski@afalula.com.



ANNEXE 1 – ACTE D'ENGAGEMENT

(à signer et envoyer)

Je soussigné(prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise), agissant au nom et pour le compte de.....(raison sociale et forme juridique de la société, adresse) confirme avoir pris connaissance du dossier d'appels d'offres n°1/19 – Mission d'accompagnement de l'Agence Française pour le développement d'AlUla.

Par la présente réponse, notre société s'engage, si retenue, à exécuter les dites prestations conformément aux exigences du dossier d'appels d'offre et aux termes indiqués dans la réponse ci-jointe composée :

- Du dossier administratif
- De l'approche technique présentant la méthodologie et les ressources à mobiliser
- De l'offre financière

Fait àle.....

(Signature du représentant légal du candidat)



ANNEXE 2 – Termes de référence

2.a. Projet « Matériaux de construction »

1. Description du contexte et des objectifs

Le projet "Local Materials for Construction" vise à évaluer les possibilités et conditions d'exploitation économique de 4 ressources naturelles locales sous la forme de filières de matériaux locaux de construction – pierres & minéraux, sable, terre et biomasse (bois et feuilles de palmier).

La première phase du projet s'est achevée en février 2019 et a permis d'évaluer et de confirmer le potentiel (offre et demande) pour les différentes familles de roches identifiées à AIUla. Pour cette deuxième phase du projet, il s'agit de définir **le modèle à mettre en place pour développer une filière d'extraction** à AIUla (pour les roches ornementales et de construction, terre).

Pour cela, il est nécessaire de mener une étude approfondie de la géologie du site, d'éclaircir les prérequis techniques pour la mise en place de carrières et de simuler les impacts économiques, sociaux et environnementaux.

De manière plus générale, la mission a pour objectif de préparer les éléments qui permettront à RCU de mieux appréhender la ressource géologique du territoire, de piloter l'accès à celle-ci et d'assurer une adéquation entre les besoins pour les futurs projets et l'offre à prévoir.

Le Consultant devra aussi accompagner l'agence dans le pilotage et l'animation du consortium d'experts (géologues, ingénierie géotechnique, professionnel de carrière et expert juridique).

Aussi, le Consultant aura comme mission de fournir à l'agence un support continu à l'animation de la relation avec RCU, notamment pour la préparation des présentations clés et l'organisation des ateliers de travail et de syndication.

2. Livrables attendus

Le Consultant aura à produire les livrables suivants :

- Une proposition de plan de travail préliminaire, incluant les activités des autres membres du consortium, une proposition d'échéancier et de modèle d'interaction entre le consortium et RCU
- Un benchmarking des options de partenariats publics-privés dans le domaine de l'extraction et une recommandation des options les plus pertinentes pour ce contexte
- Un modèle d'évaluation de la viabilité financière des carrières – cet exercice ne démarrerait une fois que les données géologiques et sur les choix techniques d'extraction seront connues

2.b. Projet « Valorisation de l'héritage du pur-sang arabe »

1. Description du contexte et des objectifs

Le projet "Horse Heritage Experiences for AIUla" vise à évaluer les possibilités et conditions de mise en place d'expériences autour des chevaux arabes à AIUla. Il s'agit d'identifier les différents concepts et initiatives à mettre en œuvre pour développer une offre touristique équestre qui tire profit des atouts du territoire, qui s'inscrit dans son héritage culturel et historique et qui renforcera son positionnement comme destination touristique premium à l'échelle mondiale.

L'objectif à l'issue de ce projet est de :

(1) Identifier les concepts et initiatives les plus pertinents pour AIUla (à moyen/long terme, mais aussi leurs déclinaisons court terme en vue d'applications durant le Festival Winter@Tantora Dec19-Fev20)

(2) Evaluer la faisabilité et indiquer les moyens à mettre en place et les conditions nécessaires d'opérationnalisation (y compris les partenariats potentiels – notamment avec des acteurs français,



ressources, localisation, etc.)

(3) Formuler une stratégie synthétique pour la proposition équestre à AIUla

Le Consultant devra aussi accompagner l'agence dans le pilotage et l'animation du comité d'experts français qui sera désigné par l'Agence (les membres seront communiqués au candidat retenu ultérieurement), et dans l'animation de la relation avec RCU, dans un effort de co-construction et de syndication des recommandations avec les différents départements de RCU.

2. Livrables attendus

Le Consultant aura à produire les livrables suivants :

- Un recueil de benchmarks des concepts d'expériences équestres évalués : exemples mondiaux, et expertise française sur le sujet
- Une proposition de méthodologie de sélection des concepts les plus pertinents pour AIUla
- Une synthèse de l'offre équestre recommandée
- Pour les concepts recommandés, un Business case détaillant :
 - o Une évaluation préliminaire des conditions et besoins d'opérationnalisation
 - o Des recommandations sur le réseau partenarial à développer
 - o Des orientations budgétaires (préliminaires)
 - o La localisation recommandée
 - o Un plan de travail indiquant les étapes clefs de l'implémentation